SUSPENSION DE LA COTATION DES TITRES « WIFACK INTERNATIONAL BANK »

A la demande du Conseil du Marché Financier et suite à l'acquisition en bourse en date du 05 janvier 2023 par M. Mohamed HEDI BEN AYED de 146 000 titres du capital de **WIFACK INTERNATIONAL BANK**, engendrant le dépassement par un groupe d'actionnaires agissant de concert du seuil de 40% dans le capital de la société, la cotation des titres WIFACK INTERNATIONAL BANK est suspendue à partir du **lundi 09 janvier 2023**.